



Bulletin

Octobre 2018

du RIOCM

Destiné aux organismes
communautaires de Montréal

La réorganisation du réseau de la santé montréalais :

Quel impact sur le financement et l'autonomie des groupes?

Plus de 3 ans après la réforme du système de santé par le gouvernement libéral, nous croyons qu'il est approprié de dresser un premier portrait des impacts de cette réforme sur les organismes communautaires montréalais.

Avant même l'adoption de la loi, le RIOCM émettait de sérieuses inquiétudes quant à l'autonomie des groupes d'action communautaire, à la possibilité qu'ils soient « avalés » par une structure qui carbure au nombre de soins donnés plutôt qu'à la prévention dans une approche globale.

L'évolution de la structure du réseau

La réforme a amené la disparition de l'Agence régionale, qui chapeautait les nombreux établissements montréalais (dont les CSSS), pour la remplacer par 5 CIUSSS relevant directement de Québec, indépendants les uns des autres, divisant donc la région de Montréal en 5 sous-régions.

Qu'allait-il advenir de la gestion du PSOC et des autres programmes de financement en santé et services sociaux, gérés régionalement par feu l'Agence?

Le Service régional des activités communautaires et de l'itinérance a été créé afin d'administrer les crédits régionaux destinés aux organismes communautaires. Celui-ci fait partie intégrante d'un des 5 CIUSSS (celui du Centre-Sud), bien qu'il administre des fonds régionaux. Avant l'adoption du projet de loi 10, le RIOCM demandait à ce que ce service relève directement de Québec, afin de lui donner l'autorité nécessaire à l'exercice de ses responsabilités régionales.

Suivre le chemin de l'argent

La réorganisation n'est pas qu'une lubie de structure. Au-delà des enjeux démocratiques et de l'accès aux soins, dont nous avons abondamment parlé, les trajectoires qu'empruntent les fonds (le chemin que l'argent emprunte avant de se rendre dans les

Trajectoires des fonds dédiés au communautaire avant 2015

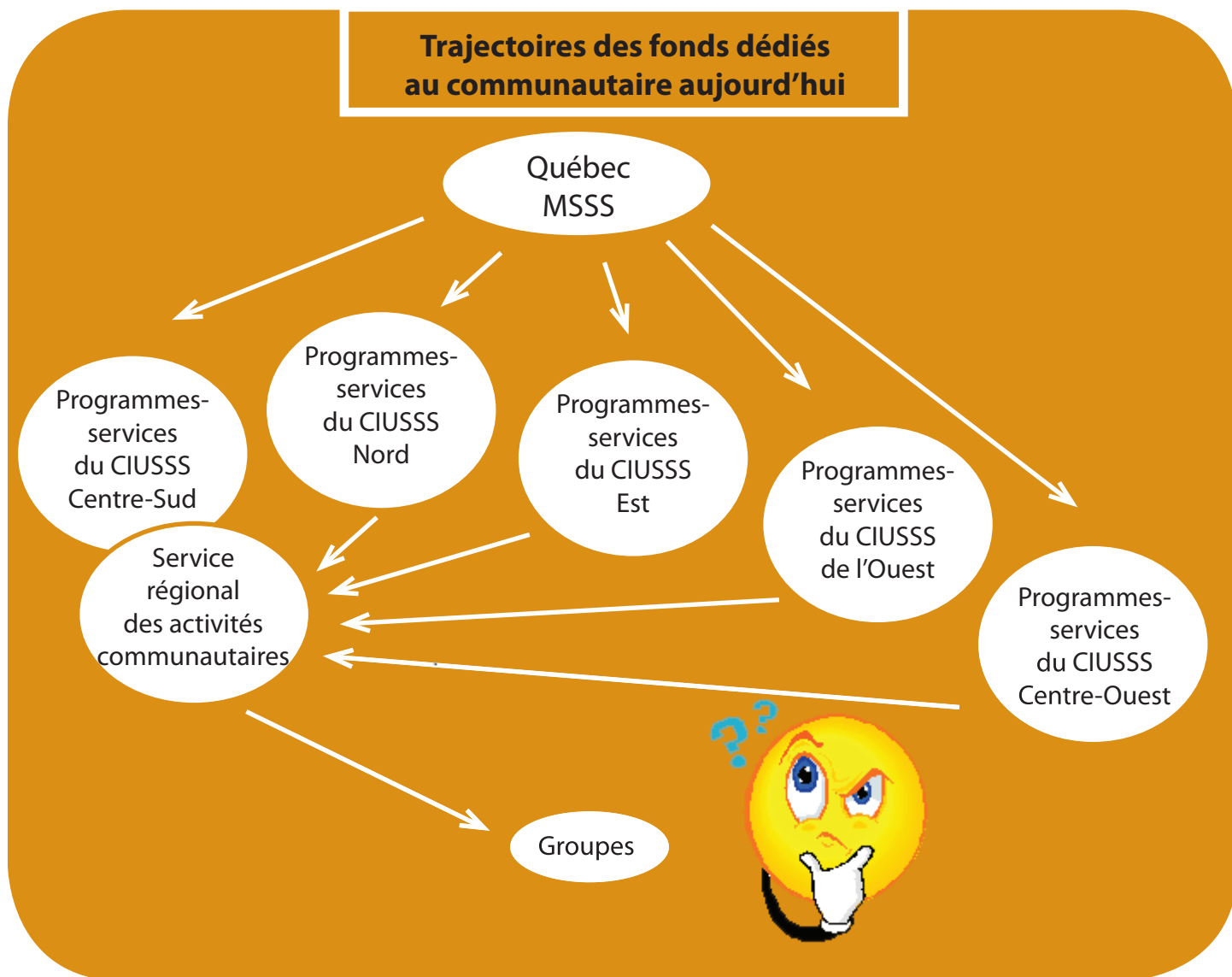


groupes) lui donnent une certaine couleur. Ainsi, plus le chemin parcouru par l'argent est long et complexe, plus on lui greffe des exigences. Nous craignons alors que l'argent soit teinté. Avions-nous tort? L'expérience nous donne malheureusement raison.

Si l'argent existant du PSOC dédié à la mission globale est relativement protégé, pour le moment, qu'en est-il des nouveaux crédits affectés aux groupes communautaires suite à des annonces ministérielles et différents plan d'action (violence conjugale, maintien à domicile, répit en trouble de l'autisme, etc.)?

Avant, l'argent pour les groupes communautaires arrivait de Québec dans les mains de l'Agence et pouvait être attribué directement aux groupes et consolidé en mission globale. Désormais, l'argent arrive dans 5 CIUSSS différents, dans

un des 8 programmes-services de chacun des 5 établissements (on parle de 40 points de chute potentiels...). L'argent doit ensuite être redirigé vers le Service régional du CIUSSS Centre-Sud, qui, rappelons-le, n'a pas d'autorité administrative directe sur les CIUSSS. Il devient risqué, alors, « d'égarer » les fonds communautaires dans la masse des programmes-services des CIUSSS. Le Service régional doit non seulement exercer une vigilance sur les fonds qui arrivent dans des établissements autonomes, mais également convaincre ces établissements de rapatrier l'argent au Service régional. Et c'est ici que naissent des enjeux cruciaux pour les groupes : les CIUSSS doivent rendre des comptes à Québec sur l'utilisation de cet argent, et y attachent donc une série de conditions en lien avec leurs propres priorités, qui sont souvent en porte à faux avec les principes de l'action communautaire autonome.



Ce qui descend remonte inévitablement

La reddition de compte doit « transiger » par le chemin inverse qu'a emprunté l'argent. En plus de rendre des comptes au Service régional, qui demeure sensible à l'action communautaire autonome, les groupes doivent rendre des comptes à leur CIUSSS (ou parfois à plusieurs CIUSSS). Ceux-ci sont bien entendu préoccupés par les « indicateurs » qu'ils devront fournir à Québec en rapport avec cet argent, indicateurs chiffrés en nombre de « clients » desservis, en réduction de leurs propres listes d'attente ou du nombre de lits qu'ils auront pu vider. Voilà le grand piège ouvert devant nous : l'assujettissement des organismes communautaires au réseau de la santé, assimilés de plus en plus à des fournisseurs de services à sa solde. L'argent de développement, qui pouvait par le passé être consolidé en mission globale par le Service communautaire de l'Agence, se voit désormais attribué en entente de service ou en entente pour activités spécifiques et demeure rattaché aux programmes-services des CIUSSS.

Comment les groupes peuvent-ils, d'une part, respecter les 8 critères de l'action communautaire autonome afin de maintenir leur financement à la mission, et d'autre part, agir en sous-traitant du réseau de la santé? Dans un contexte de sous-financement chronique et devant les besoins criants de la population, il est périlleux pour les groupes de passer leur tour par principe. Mais en regard de la révision du PSOC (application plus stricte des 8 critères ACA), réussissons-nous encore longtemps à concilier ces deux missions? Comment trouver l'équilibre pour éviter que la logique de fournisseur de soins de santé ne prennent le dessus sur l'approche globale et la transformation sociale? À quel moment risque-t-on de carrément perdre notre financement à la mission globale?

Que pouvons-nous faire?

Nous pouvons, en collaboration avec le Service régional, sensibiliser les différentes équipes de gestionnaires des programmes services des CIUSSS afin de susciter leur adhésion volontaire aux principes d'ACA. Dans ce contexte, notre travail restera une série de vœux pieux ou d'entourloupettes plus ou moins cohérentes afin de préserver un minimum symbolique d'autonomie pour les groupes. Est-ce vraiment ce à quoi nous aspirons? Est-ce le sort de l'action communautaire autonome en santé et services sociaux? Ou pouvons-nous refuser d'être assimilés à des prestataires de service à rabais et revendiquer pour Montréal une instance régionale de gestion communautaire non-assujettie aux 5 CIUSSS?



Élections provinciales 2018 :

Le 1er octobre dernier, la population québécoise a mis fin à près de 50 ans d'alternance au pouvoir du Parti libéral du Québec (PLQ) et du Parti québécois (PQ) en élisant un gouvernement majoritaire de la Coalition avenir Québec (CAQ), dirigé par François Legault. En effet, le PLQ et le PQ ont tous deux obtenu des résultats marquant un creux historique de leur popularité, ce qui a poussé Philippe Couillard et Jean-François Lisée à démissionner de leur poste de chef de parti.

Le taux de participation à cette élection générale se situe aussi à un creux historique. Avec seulement 66,45% de la population qui s'est exprimée, il s'agit du 2e plus bas résultat depuis 1927. Cette élection marque également un tournant dans la politique québécoise puisque Québec solidaire a réussi à faire élire dix député.e.s dont quatre à l'extérieur de Montréal. De plus, un nombre record de femmes a été élu : 52 sur 125.

À quoi le milieu de l'action communautaire autonome peut-il s'attendre d'un gouvernement caquiste?

D'abord, soulignons deux engagements pris par le parti de François Legault pendant la campagne électorale : 1- offrir un meilleur soutien et une plus grande reconnaissance aux organismes communautaires et 2- simplifier les procédures administratives pour l'obtention de financement pour ces organismes qui répondent à une multitude de besoins non couverts par les réseaux publics.

Malheureusement, le cadre financier de la CAQ ne contenait aucune information sur un éventuel rehaussement du financement à la mission des organismes communautaires. Rappelons que les besoins sont grands et qu'il manque 475 millions \$ à l'ensemble des organismes communautaires de la province pour que ceux-ci soient en mesure de réaliser pleinement leur mission.

Rappelons aussi que les organismes communautaires n'ont pas été créés pour pallier les compressions subies par les réseaux publics, qui ont été contraints dans les dernières années de réduire les services à la population. Au-delà des services offerts aux personnes qui les fréquentent, les groupes sont des lieux d'exercice démocratique et de participation citoyenne qui aident les personnes à reprendre le contrôle sur leur vie et leur environnement.

Deux semaines après son élection, François Legault a nommé son conseil des ministres. C'est Danielle McCann, ancienne présidente-directrice générale de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, qui a été nommée ministre de la Santé et des Services sociaux. Elle sera épaulée par le Dr Lionel Carmant, qui a été nommé ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux. Au lendemain de sa nomination, la nouvelle ministre affirmait que son gouvernement ne ferait aucune coupe dans le réseau public et qu'il allait travailler à mieux organiser les services. Nous suivrons bien sûr cette réorganisation en espérant que celle-ci ait un impact positif sur l'accessibilité aux soins et services, qui ont été grandement affectés par la réforme Barrette.



Danielle McCann
Ministre de la
Santé et des
Services sociaux



**Dr Lionel
Carmant**
Ministre délégué
à la Santé et aux
Services sociaux

Politique municipale

En route vers une Politique montréalaise de reconnaissance et de soutien des groupes communautaires

Le 20 août dernier, la Ville de Montréal adoptait à l'unanimité une déclaration de reconnaissance des groupes communautaires et s'engageait du même coup à adopter dès 2019 une Politique de reconnaissance et de soutien des groupes communautaires. Il s'agit d'une demande de longue date du milieu communautaire. Nous nous attelons donc à la tâche afin que cette politique réponde aux besoins des groupes.

Le RIOCM, de concert avec plusieurs autres regroupements montréalais, a entamé des discussions avec la Ville en vue de la rédaction de la politique. Des consultations publiques seront organisées par la Ville. Le RIOCM souhaite évidemment informer et consulter ses membres avant ces consultations. Nous espérons que l'éventuel échéancier de travail de la Ville nous le permettra.

Valérie Plante et Rosannie Filato avec des représentant.e.s communautaires lors de l'annonce.



Nos orientations générales :

- Reconnaître les spécificités de l'action communautaire, de l'action communautaire autonome et de la défense collective des droits.
- Respecter l'autonomie des groupes (éviter l'ingérence et respecter les processus démocratiques des groupes).
- Respecter la confidentialité des renseignements personnels des membres.
- Clarifier les différents modes de financement et les critères d'attribution des fonds.
- Harmoniser les politiques d'accréditation des arrondissements avec la Politique de la Ville-Centre.
- Reconnaître l'expertise des groupes et des regroupements dans l'élaboration des politiques ou des plans d'action de la Ville (ex : itinérance, femmes, jeunes, développement social, etc.).
- Mettre sur pied une instance de suivi permanente de liaison, responsable de la Politique.

Des pépins avec votre arrondissement?

Plusieurs groupes nous ont contactés afin de nous faire part des problèmes vécus lors des processus d'accréditation des arrondissements. Nous vous invitons à continuer de le faire : cela nous permet de documenter les problèmes et d'argumenter nos points lors des travaux avec la Ville. Nous vous rappelons que vos tables de quartier et vos CDC sont les interlocuteurs privilégiés des arrondissements et qu'il est également stratégique de les contacter.



Assemblée générale annuelle du RIOCM

Le 18 octobre dernier, le RIOCM tenait son assemblée générale annuelle (AGA) et fêtait par la même occasion son 25^e anniversaire.

Rassemblant 90 personnes provenant de 75 groupes, l'AGA du RIOCM fut l'occasion d'établir les priorités pour l'année 2018-2019, d'élire de nouveaux membres au conseil d'administration (CA), et de discuter de la conjoncture sociopolitique et de notre engagement au sein de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*.

25 ans pour le RIOCM

Pour souligner les 25 ans du RIOCM, Jean-Yves Joannette de la TROVEP de Montréal est venu nous raconter l'histoire de sa création, puis les regroupements sectoriels montréalais en santé et services sociaux nous ont parlé de l'importance de la concertation régionale pour l'avancement de nombreux dossiers.

Le RAPSIM, le RAFSSS, le CRADI, le RACOR en santé mentale et COMACO lors du panel du 25^e anniversaire.

Les priorités du RIOCM pour 2018-2019 :

1. Contribuer au renforcement de l'autonomie des organismes communautaires

- Participation à la campagne Engagez-vous pour le communautaire et mobilisation;
- Participation à la révision du PSOC et mobilisation;
- Représentation auprès des instances régionales du réseau SSS;
- Coordination des travaux sur le financement alternatif;
- Implication dans des dossiers municipaux en lien avec l'autonomie des groupes.

2. Mettre en valeur l'action communautaire

- Élaboration d'un plan de communication;
- Diffusion d'outils existants auprès des groupes.

3. Renforcer la vie associative

- Actualisation des mécanismes de consultation des membres;
- Clarification de notre politique de membership et de nos outils d'adhésion.



Les membres du conseil d'administration :

- **Yvon Couillard**, GEIPSI
- **Michel Forgues**, YMCA du Québec
- **Véronica Islas**, Carrefour de ressources en interculturel
- **Julien Montreuil**, L'Anonyme
- **Dominique Raptis**, CALACS de l'Ouest-de-l'île
- **Pierre Riley**, Centre des aînés Pointe-Saint-Charles
- **Marie-Claude Sauvé**, Projet de prévention des toxicomanies : Cumulus



Un grand merci à notre administratrice sortante, Marie Vincent de la Maison d'Aurore.



Vous vous demandez ce que fait notre regroupement? Pourquoi ne pas regarder notre vidéo humoristique sur nos activités?

Ou lire notre rapport d'activités (mais on vous promet que la vidéo est plus courte)...



Cliquez sur l'image

Enquête nationale sur les impacts du programme objectif emploi : Des groupes communautaires lancent un appel aux organisations souhaitant documenter la réforme de l'aide sociale

Entrée en vigueur le 1er avril 2018, le nouveau Programme objectif emploi du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) fait l'objet d'une vaste enquête visant à documenter son implantation et ses impacts auprès des prestataires. À l'initiative du Regroupement des Auberges du coeur du Québec (RACQ) et du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), un large appel est lancé dans toutes les régions du Québec auprès des organisations étant en contact avec les participants et participantes du programme afin qu'elles se joignent à l'effort de documentation. Les organisations souhaitant participer sont invitées à se manifester en écrivant à l'adresse suivante : sondage.poe@gmail.com. Un questionnaire et la marche à suivre leur seront acheminés.



Le Regroupement
des Auberges du coeur du Québec



Front commun
des personnes
assistées sociales
du Québec

Augmentation des crédits PSOC – financement à la mission

Lors du dernier budget, Québec annonçait 17 millions supplémentaires en mission globale au PSOC. Pour Montréal, cela représente 2,9 millions d'argent neuf. Comme pour l'an passé, la répartition entre les régions est basée sur le nombre de groupes existants par région.

Notre cadre régional prévoit un mode de répartition basé sur la réduction des écarts de financement entre les groupes, tout en tenant compte des réalités propres aux 5 typologies reconnues. Cette répartition considère également les besoins de consolidation des groupes, tout en reconnaissant le sous-financement des organismes.

Dès le mois de mai, les regroupements sectoriels et le RIOCM ont réitéré leur volonté de participer aux discussions entourant la répartition entre les groupes. Au mois d'août, les directives ministérielles de répartition étaient connues et la date limite du 31 octobre était fixée. Malgré nos nombreuses demandes de participation, nous avons été avisés de la méthode de répartition retenue par le Service régional le 16 octobre, alors que l'exercice était à toute fin pratique terminée. On nous informait que les directives ministérielles et le court délai restant ne permettrait probablement pas de tenir compte de notre avis de façon significative.

Les groupes financés au PSOC à la mission globale devraient savoir au début décembre s'ils recevront un rehaussement et à quelle hauteur. Nous ne possédons pas cette information pour le moment. Nous avons fait savoir au Service régional que nous ne cautionnions en rien l'exercice de répartition, qui ne respecte ni notre mode de répartition régional, ni la nature même du financement à la mission. Les critères ministériels ouvrent la porte à des appréciations arbitraires du travail des groupes et prêtent flanc aux interventions politiques.

Critères ministériels de répartition :

- Être conforme dans sa reddition de compte
- Faire face à des augmentations de besoins ou des défis particuliers pour y répondre.
- Faire face à une augmentation de la masse salariale.
- Attribuer des montants minimum de 5000\$



Crise des locaux : reprise des travaux du comité

Le comité de travail sur la crise de locaux abordables et accessibles pour les organismes communautaires a repris ses travaux. Un sondage réalisé au printemps 2017 avait mis de l'avant l'ampleur de la situation, tant pour les organismes dans des locaux institutionnels que privés. Les groupes font en effet face à diverses situations, allant de reprises de locaux à des augmentations de loyer faramineuses, en passant par des enjeux de non-exemption des taxes municipales et d'impossibilité de trouver des locaux adaptés à leurs besoins, rendant difficile la réalisation leur mission.

Le RIOCM participe à ce comité avec la Coalition montréalaise des tables de quartier, le CIUSSS Centre-Sud, la Ville de Montréal et Centraide. Un véritable travail de partenariat y est fait pour trouver des solutions. Le comité s'est réuni à deux reprises depuis le début de l'automne et poursuivra ses travaux le temps que cela sera nécessaire.



Photos : TROC Mauricie Centre-du-Québec

Engagez-vous pour le communautaire

Retour sur les actions pendant la campagne électorale

Action du 13 septembre : Rassemblement devant Radio-Canada avant le débat des chef-fe-s

À Montréal, plus de 1000 personnes ont participé au rassemblement! Plusieurs régions se sont mobilisées pour l'occasion : Estrie, Mauricie, Centre-du-Québec, Québec, Chaudière-Appalaches, Montérégie et Montréal.

Pour voir des albums photos :

[Photos d'André Querry](#)
[Photos de Réal Michaud](#)



Action du 20 septembre : Tournée d'actions *Flash mob* avec le FRACA Montréal

Le FRACA Montréal a organisé une tournée d'actions visant à interpeller les principaux partis politiques.

Sur le rythme d'un slam spécialement conçu pour l'occasion, environ 125 personnes mobilisées par la campagne ont fait comprendre aux candidat-e-s aux élections que le temps presse et qu'il est urgent de réinvestir dans le filet social et dans les groupes communautaires.



Une délégation d'une quinzaine de militantes et militants a tenté de rencontrer les candidates des 4 partis afin de remettre les revendications de la campagne.

[Cliquez ici pour des photos de la journée.](#)



Premier arrêt : de notre tournée était à un local électoral du Parti libéral du Québec (le local conjoint de Gabrielle Collu, candidate dans Mercier et Louis Charron, candidat dans Sainte-Marie – Saint-Jacques). Le bureau était fermé, mais nous avons fait notre flash mob tout de même. Nous avons aussi trouvé un moyen créatif pour laisser nos revendications et signaler notre passage.

Deuxième arrêt : nous sommes arrêté.e.s au local électoral de Québec solidaire pour les candidates de Mercier et Sainte-Marie – Saint-Jacques (Ruba Ghazal et Manon Massé). Nous avons été accueilli.e.s sur le trottoir par Ruba Ghazal. Devant la foule, nous lui avons livré nos revendications et avons fait notre flash mob. **Ruba Ghazal et Manon Massé ont été toutes les deux élues. Il faudrait s'assurer qu'elles demeurent toujours engagées à porter nos revendications!**



Troisième arrêt : le local électoral de la candidate du Parti québécois dans Mercier, Michelle Blanc. Nous avons été accueilli.e.s par des bénévoles qui étaient très hésitantes à l'idée de laisser entrer une délégation dans le local. Finalement, nous sommes entré.e.s et cela s'est très bien passé. Nous avons pu leur expliquer ce qu'est le milieu communautaire en plus de leur faire part de nos revendications sur le financement, l'autonomie et la justice sociale. Pendant ce temps, les militantes et militants à l'extérieur du bureau ont scandé des slogans et ont dansé au son du tic-tac tic-tac...

Dernier arrêt : le local électoral de la candidate de Pointe-aux-Trembles pour la Coalition avenir Québec, Chantal Rouleau. La procédure était sensiblement la même et nous avons été accueilli.e.s par la candidate. **Chantal Rouleau a été élue et son parti a été porté au pouvoir. De plus, elle a été nommée Ministre déléguée aux Transports ainsi que Responsable de la Métropole et de la région de Montréal. Est-ce que Chantal Rouleau se rappellera de nos revendications?**



Écoutez ce qu'elle nous a répondu le 20 septembre!

[Vidéo #1 ici](#) et [Vidéo #2 ici](#)



À vos agendas!

17 janvier - assemblée bilan et perspectives

FRACAMontréal prévoit organiser une assemblée des groupes le 17 janvier 2019. Nous aimerions collectivement faire le bilan de ces trois années de la campagne en plus de discuter des perspectives. Soyez-y!!! D'autres actions seront prévues cet hiver – notamment en lien avec le premier budget du nouveau gouvernement. Nous vous tiendrons au courant.

Outils

Nouveaux cahiers du socialisme

Les groupes populaires face à l'État

Ce numéro traite de la situation complexe et difficile des groupes s'inscrivant dans les mouvements populaires au Québec – groupes de l'action communautaire autonome, du mouvement populaire, du mouvement féministe et de nombreux autres. Assaillis par les politiques restrictives et instrumentalisantes de l'État, épuisés par le manque de ressources, ils sont amenés à se questionner sur leur mission fondamentale, au moment où la restructuration néolibérale privatise, individualise et fragmente la société. Ce dossier explore les aspects systémiques et conjoncturels de cette situation critique des groupes populaires. Face aux défis, de nouvelles pistes sont identifiées pour à la fois défendre ces groupes et relancer les luttes.



Rapport de recherche

L'action communautaire: quelle autonomie pour ses destinataires?

Le RIOCM a participé à une démarche de recherche collaborative avec des chercheurs.es de l'École de travail social de l'UQAM, le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) et le Service aux collectivités de l'UQAM, regroupés sous le nom de Groupe de réflexion sur l'autonomie de l'action communautaire (GRAAC).

Cette recherche avait pour objectif de développer et documenter, avec des groupes communautaires appartenant à différentes tendances, l'analyse des diverses significations que l'on donne aux pratiques d'autonomie dans le milieu communautaire, tout particulièrement à celles qui s'adressent aux populations visées par l'intervention.





Vidéo de la Coalition Main Rouge

À la toute veille des élections générales au Québec, une quarantaine d'organisations sociales de la Coalition Main rouge demandent aux partis en lice qu'ils s'engagent à réparer les dégâts causés au filet social en réinvestissant adéquatement dans les services publics, les programmes sociaux et l'action communautaire autonome.

Lisez la déclaration commune:

<http://nonauxhausses.org/en-campagne/>

Fondation de l'ATTACA

Le 29 octobre avait lieu le lancement public de l'Alliance des travailleuses et travailleurs de l'action communautaire et de l'action communautaire autonome. L'ATTACA est une association professionnelle composée des travailleuses et travailleurs du milieu communautaire au Québec. Sa mission principale consiste à promouvoir et à défendre les intérêts économiques, professionnels et sociaux de ses membres dans le respect des valeurs fondamentales d'égalité, de solidarité, de justice sociale, de liberté, de démocratie, de coopération et d'autonomie.

L'adhésion à l'Alliance se fait sur une base individuelle des travailleuses et travailleurs. Toutes les personnes actuellement salariées dans un organisme communautaire, peu importe le poste, peuvent en faire partie.

www.attaca.ca



Marche à Montréal

La planète s'invite au parlement

À Montréal, une grande marche pour le climat aura lieu quelques jours avant l'ouverture de la 42e législature du Québec pour envoyer un message fort au nouveau gouvernement : nous exigeons qu'il prenne immédiatement les mesures nécessaires pour répondre à l'urgence climatique. L'événement sera festif et familial. Départ de la marche à 14h15 à la place des Festivals (métro Place-des-Arts).

**LA PLANÈTE
S'INVITE
AU PARLEMENT**

Montréal

**LE 10
NOVEMBRE
À 14 H**
Rendez-vous
à la Place des
Festivals pour la
Grande Marche
#10NOVEMBRE



**Votre organisme
n'est pas membre
du RIOCM?**

[Cliquez ici](#)

Pour nous joindre :

**753, avenue du Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2J 1W8
Téléphone : 514.277.1118**

**Courriel : info@riocm.ca
Site web : www.riocm.ca**